



# Responsable d'entreprise d'économie sociale et solidaire

Formation de Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle

“ Les acteurs de l'Economie sociale et solidaire (ESS) en Bourgogne font de la formation un facteur de développement primordial pour cette nouvelle économie qui représente d'ores et déjà 15 500 des établissements implantés et 90 000 contrats de travail, soit plus de 10 % de l'emploi bourguignon. C'est le constat formulé au cours d'ateliers de réflexion organisés par le conseil régional. A ce titre, la formation constitue aussi l'un des éléments du plan régional de soutien exceptionnel (PRSE) initié par la Région pour faire face à la crise.

La formation de manager d'organismes à vocation sociale et culturelle proposée par le CNAM Bourgogne fait écho au souhait d'un cursus diplômant dans ce secteur. En ce sens, elle est le fruit d'une démarche véritablement collaborative qui met en réseau les compétences et les partenariats locaux. Elle s'adresse prioritairement aux cadres du secteur associatif et vise à former à un nouveau métier en émergence : responsable d'entreprise d'économie sociale et solidaire. Ancrés dans la réalité d'un territoire, les enseignements dispensés s'appuieront sur les exemples concrets offerts par les parcours d'acteurs bourguignons et aborderont notamment les thématiques

particulières des mutuelles, des sociétés coopératives de production et des entreprises d'insertion.

Soutenue par le conseil régional de Bourgogne, qui la finance à 90 %, cette formation témoigne de l'engagement de la Région pour favoriser les facteurs de développement de cette économie innovante, pourvoyeuse d'expérimentations locales, d'emplois et de lien social. ”

**François Patriat,**  
sénateur, président du conseil régional de Bourgogne

“ En proposant un nouveau projet social, les chances de l'économie sociale et solidaire sont aujourd'hui plus fortes car l'activité première de l'économie a changé : hier, c'était la transformation de la matière ; aujourd'hui, c'est le service aux personnes. ”

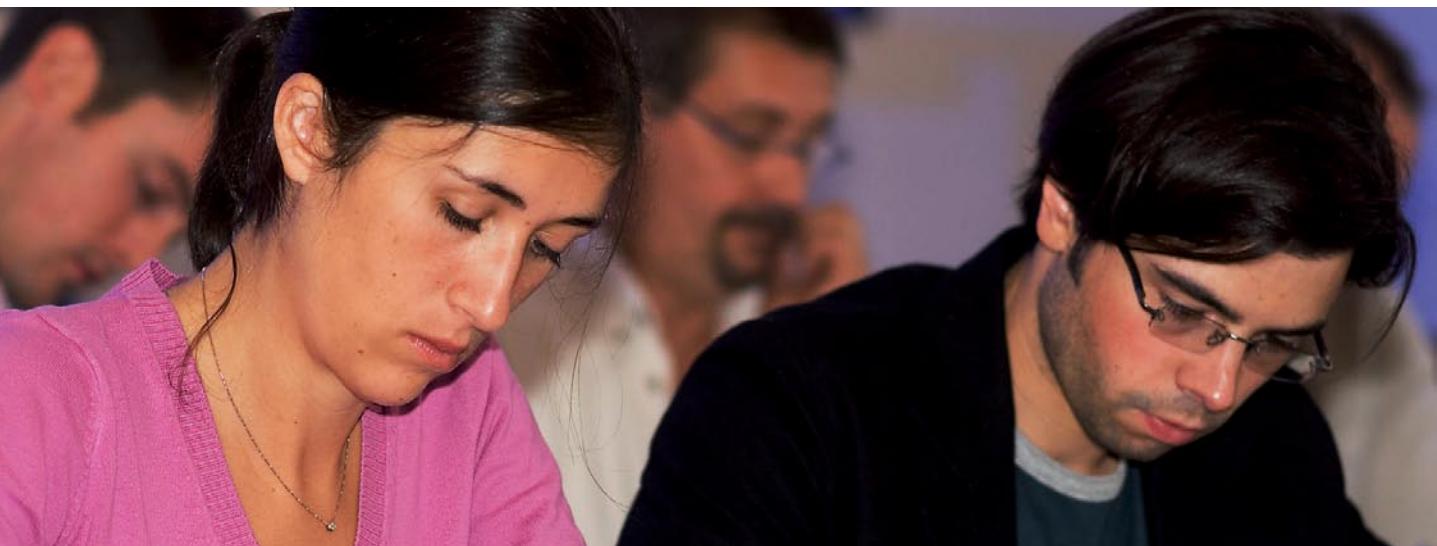
**Cnam**  
CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES ARTS ET MÉTIERS

**Jean-François Draperi,**  
directeur du CESTES, maître de conférences au CNAM

**Le diplôme de Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle** est un diplôme universitaire et professionnel homologué au niveau 1. La formation s'adresse en priorité à des professionnels intervenant dans le champ culturel, le travail social, le développement local, l'animation socio-culturelle et l'économie sociale et solidaire.

**Faire vivre un projet.** Certaines techniques de gestion et de management d'un organisme à vocation sociale et culturelle sont communes avec celles du secteur privé classique ou celles du secteur public. Mais les objectifs poursuivis sont radicalement différents : leur finalité est de répondre à des aspirations sociales ou culturelles et non de rémunérer un capital ou d'arbitrer des conflits sociaux.

L'originalité de ces organismes tient aux valeurs auxquelles ils se réfèrent, à l'objet poursuivi, au statut juridique, à l'organisation du travail et à la subordination des techniques de gestion à une utilité sociale. Elle tient également à leur inscription dans des réseaux et aux relations privilégiées qu'ils entretiennent avec les populations intéressées.



## Objectif : former des managers d'organismes à vocation sociale et culturelle

### Des managers...

Capables de créer, diriger, animer, organiser, gérer, administrer des structures existantes ou nouvelles.

### d'organismes...

Essentiellement des associations, collectivités locales ou territoriales, collectifs, services internes de grandes organisations publiques et privées à but non lucratif, coopératives à finalité sociale, mutuelles.

### à vocation sociale...

C'est-à-dire du champ de l'intervention sociale au sens large : assistants sociaux, éducateurs, animateurs, infirmiers, chefs de projet, agents de développement, chargé de missions.

### et culturelle...

C'est-à-dire de l'animation socioculturelle et du domaine interculturel.

### Organisation de la formation

Le volume total de la formation est de 455 heures qui incluent des séminaires, des ateliers mémoires et un suivi individuel.

- accompagnement du mémoire, méthodologie (77 heures) ;
- conduite de projet et communication (21 heures) ;
- diagnostic organisationnel des associations (7 heures) ;
- économie sociale : utopies et pratiques (14 heures) ;
- éducation populaire (21 heures) ;
- études de cas (49 heures) ;
- gestion économique financière et comptable (28 heures) ;
- gestion humaine des ressources (7 heures) ;
- initiation au droit (28 heures) ;
- intervention sociale et action publique (24 heures 30) ;
- mondialisation et nouvelles attentes sociales (3 heures 30) ;
- secteur culturel et économie de la culture (28 heures) ;
- secteur développement local (14 heures).

Cette formation est ciblée sur les problématiques de l'ESS au sens large, incluant notamment les thématiques particulières des mutuelles, des SCOP et des entreprises d'insertion.

La validation de la formation comprend deux types d'écrits :

- le mémoire et les écrits qui lui sont liés ;
- les écrits du contrôle continu.



## Public concerné

Le diplôme de Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle s'adresse aux responsables d'associations, cadres des établissements publics, des collectivités territoriales et locales et des services extérieurs de l'Etat, intervenant dans le secteur du tertiaire relationnel, c'est-à-dire dans les domaines de la culture, du travail social, de l'éducation populaire, du développement social-local et de l'économie sociale et solidaire. Leurs emplois sont désignés de façon différente en fonction du secteur d'activité, de la culture de l'organisme qui les emploie et du poste occupé.

La formation est conçue prioritairement pour des personnes souhaitant concevoir et mettre en oeuvre un projet à partir d'une activité sociale ou/et culturelle.

## Finalité et démarche

La finalité et la démarche suivies par le diplôme de Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle s'inscrivent à la croisée de deux grands courants de la formation supérieure d'adultes :

- la promotion sociale par la formation professionnelle supérieure portée depuis plus de deux siècles par le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ;
- la méthodologie de la recherche-action et la pédagogie

du projet inspirée par l'enseignement d'Henri Desroche à l'Ecole pratique des hautes études (EPHE) et par ses pratiques éducatives à l'Université coopérative internationale (UCI).

## Le CESTES, c'est...

**Le Centre d'économie sociale, travail et société du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)**

### Son champ d'intervention

- Le diagnostic socio-organisationnel ;
- l'analyse de l'évolution du travail et des organisations ;
- l'accompagnement des actions de modernisation ;
- le conseil et la conduite de projets d'entreprise d'économie sociale.

### Des diplômes reconnus

- Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle (Paris, Lille) ;
- dirigeant de coopératives d'activités et d'emplois ;
- manager d'associations (Nantes) ;
- en collaboration avec la chaire de Travail social du CNAM : l'option économie sociale dans le DEA Travail social.

### Des stages de formation

- Stratégie et gestion mutualiste (Lille) ;
- autobiographie raisonnée.

### Des études, recherches et évaluations

A la demande d'entreprises publiques ou privées, associations, mutuelles, coopératives...

**Une formation, une compétence, un métier.** Parce que cette formation représente un investissement important pour le stagiaire et parce que le travail constitue toujours aujourd'hui l'axe central de la vie en société, le diplôme de Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle vise à permettre de construire et de réaliser un projet professionnel. Il s'inscrit résolument dans le cadre de la promotion sociale et des formations professionnelles supérieures. Il donne au stagiaire les moyens de vérifier la pertinence de son projet et de mobiliser les énergies grâce à la mise en oeuvre d'une recherche-action qui, à la fois, porte sur sa propre expérience et se nourrit des théories des sciences humaines.

## Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle : renseignements pratiques

### Date et lieu

La formation se déroule sur deux années au rythme de cinq jours tous les deux mois environ, soit 13 semaines (455 heures d'enseignement).

**Début :** septembre 2009

**Fin :** septembre 2011

CNAM Bourgogne - Centre d'Enseignement de Dijon

### Effectifs

La promotion comprend 15 auditeurs.

Droits et modalités d'inscription

### Coût pour les deux années. :

- Individuel : 500 euros
- Convention de formation : 1500 euros par année

*Cette formation fait l'objet du soutien financier du conseil régional de Bourgogne.*

### Inscription

Renvoyer pour agrément le dossier de candidature qui vous sera fourni sur demande par le CESTES à :

**CNAM Bourgogne/CESTES Bourgogne**

(à l'attention de Guy Pouget)

Boulevard Docteur Petitjean - B.P. 17867

21078 DIJON CEDEX

Mél : [cnamdijon@cnambourgogne.fr](mailto:cnamdijon@cnambourgogne.fr)

### A noter

La candidature sera examinée par la commission pédagogique de la formation. Un bulletin d'inscription administrative sera ensuite adressé au candidat. L'inscription ne sera définitive qu'après retour de ce bulletin au CESTES.

*Pour connaître les autres formations dispensées dans le cadre du CESTES : [www.cnam.fr/cestes](http://www.cnam.fr/cestes)*



**Des promotions de professionnels.** Les promotions ont rassemblé des cadres provenant du milieu associatif, des établissements publics, des collectivités territoriales et locales et des services extérieurs de l'Etat :

*Parc de la Villette, services sociaux de l'Enfance, centres de loisirs, Institut national de l'audiovisuel, Fédération nationale Léo Lagrange, Emmaüs, CEMEA, France Terre d'Asile, services municipaux de la culture, de la jeunesse, centres sociaux, centres socio-culturels, centres de vacances, CAT, hôpitaux, Bibliothèque de France, Hors les murs... et de nombreuses associations locales.*

Titre de niveau I\*, enregistré au RNCP\*\*. Arrêté du 30 mars 2007, publié au journal officiel du 21 avril 2007.

\* niveau I = bac+ 5 / \*\* Registre national des certifications professionnelles